

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

BUREAU du lundi 4 septembre 2017

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Présents : Jean-François DEBAT, Michel BRUNET, Monique WIEL, Michel FONTAINE, Bernard PERRET, Jean-Pierre ROCHE, Jean-Luc LUEZ, Alain GESTAS, Daniel ROUSSET, Sylviane CHENE, Jean-Yves FLOCHON, Guillaume FAUVET, Aimé NICOLIER, Christian CHANEL, Claudie SAINT-ANDRE, Walter MARTIN, Eric THOMAS, Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Yves CRISTIN, Bruno RAFFIN, Isabelle MAISTRE, Yves BOUILLOUX, Alain BONTEMPS, Thierry MOIROUX, Alain BINARD

Excusé : Christian BERNARD

Secrétaire de Séance : Aimé NICOLIER

Par convocation en date du 29 août 2017, l'ordre du jour est le suivant :

DECISION DE GESTION :

Projet de territoire, Politiques contractuelles, Ruralité, Aménagement numérique

- Demande de subventions au titre du FSIL - Contrat de ruralité pour l'équipement en fibre optique des zones d'activités du Biolay et de Roujus

Solidarité, Social, Petite Enfance et Jeunesse.

- Analyse de la pratique pour les professionnels du Multi accueil Pom'Cannelle

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Décisions fiscales à prendre au Conseil de Communauté du 27 septembre 2017
- Point sur la CLECT - Zones d'Activité
- Devenir de la piscine de Mépillat

Délibération DB.2017.084 - Demande de subventions au titre du FSIL - Contrat de ruralité pour l'équipement en fibre optique des zones d'activités du Biolay et de Roujus

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que conformément aux dispositions du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, un contrat de ruralité coordonne et structure les politiques publiques territorialisées et permet notamment de soutenir les projets issus des mesures des comités interministériels aux ruralités à l'échelle infra-départementale. À l'échelle locale, il doit permettre de soutenir les projets d'aménagement opérationnels durables (centres-bourgs, réinvestissement de friches industrielles ou agricoles...).

Depuis le début de l'année 2017, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a œuvré à la rédaction de ce Contrat de Ruralité, s'inscrivant dans une démarche plus globale à l'échelle du Bassin de Bourg-en-Bresse, en continuité de l'élaboration du projet de territoire porté par le Syndicat Mixte Cap 3B et, depuis le 1^{er} janvier 2017, par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Le choix a été fait de proposer, pour l'année 2017, au titre du Contrat de Ruralité des projets portés par des communes de moins de 2 000 habitants des trois ex-Communautés de communes de Saint-Trivier-de-Courtes, du Canton de Coligny et de Treffort-en-Revermont, secteurs qui, au regard du diagnostic, font apparaître des caractéristiques de territoires ruraux et justifient, de ce fait un appui aux projets présentés.

Toutefois, ce contrat a également été construit comme le volet ruralité du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Au titre de l'année 2017, 22 projets identifiés et proposés :

- 19 projets portés par 15 communes et 1 SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire),
- 3 projets portés en direct par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Le Contrat de Ruralité a permis d'identifier 6 axes d'intervention sur le territoire :

- Axe 1 : Accès aux services et aux soins,
- Axe 2 : Revitalisation des bourgs-centres,
- Axe 3 : Attractivité du territoire,
- Axe 4 : Mobilités,
- Axe 5 : Transition écologique et énergétique,
- Axe 6 : Cohésion sociale.

CONSIDERANT que le Contrat de Ruralité a été signé avec l'État le 19 juillet 2017 ;

CONSIDERANT que les projets d'équipement en fibre optique des zones d'activités du Biolay et de Roujus figurent parmi les trois projets identifiés par le Contrat de Ruralité portés en direct par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse ;

CONSIDERANT que ces deux projets peuvent faire l'objet d'une demande de soutien au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) – Contrat de Ruralité ;

CONSIDERANT que les éléments financiers relatifs à ce projet sont les suivants :

1- Équipement en fibre optique de la zone d'activités du Biolay

Coût du projet :	99 000 € HT
Demande de FSIL – Contrat de ruralité :	22 367 € ;
Aide du Conseil Départemental de l'Ain :	28 667 € ;
Participation de la Structure d'insertion à l'activité économique (SIAE) :	28 166 € ;
Autofinancement :	19 800 €.

2 – Équipement en fibre optique de zone d'activités du Roujus

Coût du projet :	15 500 € HT
Demande de FSIL – Contrat de ruralité :	6 200 € ;
Participation SIAE :	1 750 € ;
Autofinancement :	7 550 €.

Le rapporteur demande au Bureau dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :

D'APPROUVER les demandes des subventions au titre du Fonds de soutien à l'investissement local – Contrat de ruralité selon les plans de financements présentés ;

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les demandes de subvention, les conventions et tout autre document nécessaire pour ces projets au titre du Fonds de soutien à l'investissement local – Contrat de Ruralité.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité,**

APPROUVE les demandes des subventions au titre du Fonds de soutien à l'investissement local – Contrat de ruralité selon les plans de financements présentés ;

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les demandes de subvention, les conventions et tout autre document nécessaire pour ces projets au titre du Fonds de soutien à l'investissement local – Contrat de Ruralité.

Solidarité, Social, Petite Enfance et Jeunesse.

Délibération N° DB.2017.085 - Analyse de la pratique pour les professionnels du Multi accueil Pom'Cannelle

Cette délibération est annulée. Elle fera l'objet d'une décision de la Vice-Présidente déléguée à la Conférence Territoriale Bresse Revermont, Monique WIEL.

**La séance est levée à 17 h 55.
Prochaine réunion du Bureau :
Lundi 11 septembre 2017**

Fait à Bourg-en-Bresse, le 5 septembre 2017